



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 245-264

Luc Gabolde, Vincent Rondot

Une catastrophe antique dans le temple de Montou à Karnak-Nord [avec 8 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

UNE CATASTROPHE ANTIQUE DANS LE TEMPLE DE MONTOU à Karnak-Nord

La publication des trois temples principaux de l'enceinte de Montou, à Karnak-Nord, à laquelle Alexandre Varille projetait de consacrer un volume *Karnak II*, n'a jamais pu voir le jour en raison de la mort prématurée de l'auteur. Nous avons repris en 1990 ce projet et mis en œuvre le relevé architectural et l'étude de ces temples¹. Nous proposons dans ces pages les conclusions auxquelles nous a conduit l'examen d'un point particulier de l'architecture du temple de Montou.

Historique du temple de Montou

Un rappel des étapes qui ont jalonné l'histoire du temple de Montou est nécessaire pour la commodité de l'exposé.

Le temple actuel a été construit par Aménophis III. L'une de ses caractéristiques est d'avoir vu son plan modifié en cours de chantier : le projet primitif a été agrandi à deux reprises durant le règne².

Un premier état prévoyait, sur un podium à corniche à gorge, un bâtiment approximativement carré, présentant en façade un portique à deux rangées de colonnes et pourvu d'une rampe d'accès. Avant l'achèvement complet de son ravalement³, le podium fut prolongé au sud, le mur du fond percé et une série de salles supplémentaires ajoutée. Au nord, une cour à péristyle fut créée sur une autre extension du podium et deux obélisques furent placés de part et d'autre de l'entrée.

1. N. Grimal, *BIFAO* 90, 1990, p. 391; *BIFAO* 91, 1991, p. 287 sq. et *BIFAO* 92, 1992, p. 228.

2. Cl. Robichon, L.-A. Christophe, *Karnak-Nord III*, *FIFAO* XXIII, 1951 (cité ensuite *Karnak-Nord III*), p. 16 sq. et pl. XLI; Cl. Robichon, P. Barguet,

J. Leclant, *Karnak-Nord IV*, *FIFAO* XXV, 1954 (cité ensuite *Karnak-Nord IV*), p. 3-7 et pl. III.

3. A. Varille, *Karnak I*, *FIFAO* XIX, 1943 (cité ensuite *Karnak I*), pl. XIII, n° 18 : le dégrossissage de la corniche et du tore a été à peine ébauché.

Le décor d'Aménophis III est trop peu conservé pour que l'on puisse affirmer qu'il a été partout achevé, mais on peut constater néanmoins, qu'à côté de scènes soigneusement exécutées, d'autres, situées notamment sur les parois de l'extension sud, sont d'une facture sommaire ⁴.

Les martelages amarniens (figurations divines et nom d'Amon, nom d'Aménophis III) sont partout présents, à l'exception de quelques rares cas sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Comme partout ailleurs, la restauration des décors martelés fut commencée sous Toutânkhamon ⁵, poursuivie sous Horemheb ⁶ et Séthi I^{er} ⁷.

Les interventions ramessides se limitent, à quelques exceptions près, à des adjonctions aux décors ou à des modifications ponctuelles ⁸ :

- Séthi I^{er} : installation d'une stèle dans la cour du temple ⁹;
- Ramsès II : gravure d'un bas-relief dans la même cour ¹⁰; remploi d'un monument en grès à son nom dans le dallage du portique ptolémaïque ¹¹. Plus au nord, reprise du décor de l'avant-porte d'Aménophis III englobant les obélisques ¹² et mise en place de deux colosses de quartzite devant la porte de l'enceinte ¹³;
- Merenptah : réappropriation de plusieurs sphinx ¹⁴, construction d'un édifice à colonnes dont les bases furent remployées sur le parvis de Harprê ¹⁵ et gravure d'une stèle sur la moitié ouest de la façade nord du temple ¹⁶;

4. Voir les faces sud et nord de la seule porte conservée, *Karnak I*, pl. XII, n° 17 et pl. XIII, n° 19.

5. Une copie de la « stèle de restauration » de Toutânkhamon, reprise à son nom par Horemheb, fut placée dans le temple, *Karnak I*, p. 19 et *Karnak-Nord III*, p. 58, n. 1. Citons également la trouvaille d'une tête d'Amon datée par son style du règne de l'un ou l'autre de ces deux rois, *Karnak-Nord IV*, p. 144 et pl. CXX.

6. Une version de l'« Édit du couronnement » est gravée dans l'embrasure de la porte du temple (*Karnak-Nord IV*, p. 4, 58 sq., fig. 88 et pl. LV-LVI). Elle n'était pas connue de A.H. Gardiner (« The Coronation of King Haremhab », *JEA* 39, 1953, p. 13-31) mais R. Hari (*Horemheb et la reine Moutnedjemet*, 1964, p. 218 sq.) estime qu'il s'agit d'un texte assez différent. Une statue de calcite à son nom a été retrouvée dans la chapelle du dromos (*Karnak-Nord IV*, p. 46, 161; fig. 79 et pl. CXLVIII).

7. Le style du profil restauré d'Amon-Rê Kamoutef est plutôt ramesside que fin dix-huitième dynastie, *Karnak I*, pl. XIV. En *Karnak-Nord IV*, p. 63 et fig. 95-97, fragment de texte de renou-

vellement (*sm³w*) au nom de Séthi I^{er}. Un bloc conservant un haut de scène d'offrande à Amon-Rê, et portant également les restes d'un texte de renouvellement, a été utilisé en remploi dans la fondation de la porte ptolémaïque du temple.

8. *Karnak I*, p. 20.

9. *Ibid.*, p. 19 et pl. XLIX.

10. *Ibid.*, p. 19 et pl. L.

11. *Karnak-Nord III*, p. 15.

12. *Karnak-Nord IV*, p. 55-58 et pl. LII-LIII.

13. *Karnak I*, p. 2 et fig. 2; *KRI II*, 554.

14. Deux sphinx d'Aménophis III provenant de la cour (*Karnak I*, p. 6 sq., fig. 7 B et C) et deux (?) autres en calcaire au sud de la porte de l'enceinte (*Karnak-Nord IV*, p. 5 et 42).

15. Elles portent une dédicace à Montou (*Karnak I*, p. 19; *Karnak-Nord IV*, p. 6, n. 1).

16. *KRI IV*, 63, 1-5; *Karnak I*, p. 20 et pl. XLVII, n° 25 et renvoi à Champollion, *N. D.* II, p. 272 pour l'attribution de la stèle à Merenptah. Deux blocs à son nom sont remployés dans la fondation du portique ptolémaïque (*Karnak-Nord IV*, p. 64, n° 28, fig. 101 et p. 65, n° 39).

- Amenmès : inscription demeuree inédite et partiellement arasée sur la paroi est de la salle 14 [voir *infra*, p. 256 et 259, n. 49, pl. 5 A et fig. 1];

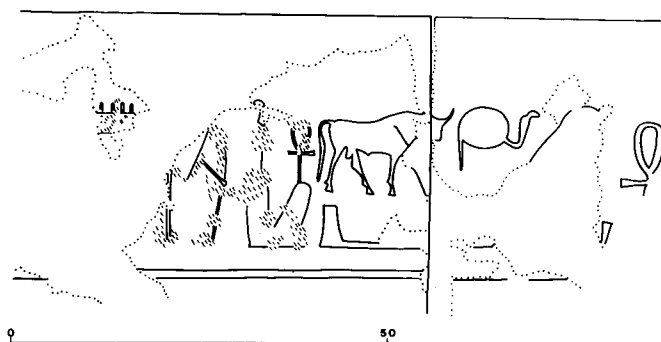


FIG. 1. — Mur est de la salle 14, titulature martelée d'Amenmès.

- Séthi II : une statue porte-enseigne dans la chapelle du dromos ¹⁷;
- Ramsès III : un bloc inédit dans les fondations de la porte ptolémaïque du temple, où son nom voisine avec celui de Ramsès IV [pl. 5 B et fig. 2];

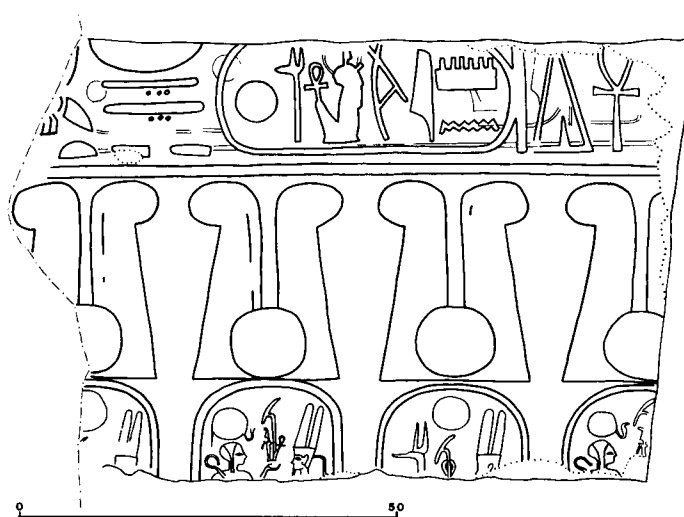


FIG. 2. — Fondation du montant est de la porte ptolémaïque du temple, bloc aux noms de Ramsès III et IV.

17. *Karnak-Nord* IV, p. 46, fig. 79; p. 81; p. 161; pl. XLVIII et CXLVII.

- Ramsès IV : une frise de cartouches à son nom décore la façade du temple ¹⁸. Les fondations du portique ptolémaïque contenaient une statue théophore en pierre de *bekhen* représentant le roi et Montou hiéracocéphale ¹⁹;
- les traces des derniers ramessides sont rares : blocs de remplois au nom de Ramsès VI ²⁰, Ramsès VII ²¹ et Ramsès X ²².

Les témoignages de l'activité des XXI^e et XXII^e dynasties, dans le temple de Montou proprement dit, se réduisent à une porte de Nemrod ²³ et à la regravure des deux colonnes du péristyle encadrant la porte du temple, sous Pinedjem I^{er} ²⁴.

La XXV^e dynastie renoue avec une politique de grands travaux lorsque Taharqa fait construire un portique sur le parvis du temple ²⁵.

La question de savoir si les travaux engagés sous l'autorité du quatrième prophète d'Amon Montouemhat, et décrits dans son inscription du temple de Mout, concernent le lac sacré, ou le bassin du débarcadère, demeure ouverte ²⁶, de même que l'attribution de ce dernier à Psamétique I^{er} ²⁷.

Les Nectanébo n'interviennent pas sur le temple principal, mais on leur doit l'édification de la porte du temple de Maât, la première cour du temple de Harprê ²⁸, la construction du « temple haut » ²⁹ et probablement d'une enceinte de briques crues dont le tracé n'est pas déterminable avec certitude mais qui se raccordait à la porte d'accès au temple de Maât ³⁰.

18. *Karnak* I, p. 20, pl. XLVII, n° 26; *KRI* VI, 37, 4. Un bloc au nom de ce roi a été réutilisé lors des reprises des fondations de l'un des colosses de Ramsès II flanquant, au nord, la porte de l'enceinte, *Karnak-Nord* IV, p. 45 et 64, n° 29.

19. *Ibid.*, p. 33 et 144 sq, pl. XXX C et CXXII; *KRI* VI, 37, 1-3.

20. *Karnak-Nord* IV, p. 64, n° 26 et fig. 100; *KRI* VI, 283, 14.

21. *KRI* VI, 385, 9; *Karnak-Nord* IV, p. 64, n° 30. Ajoutons à cette liste la mention fragmentaire d'un Ramsès, qui peut avoir été Ramsès V, VI, VIII ou X, *ibid.*, n° 34.

22. *Karnak-Nord* IV, p. 64, n° 34; *KRI* VI, 385, 8-9.

23. *Ibid.*, p. 37, 66 sq; pl. LX A; K.A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, 1973, § 85.

24. *Karnak-Nord* IV, p. 6, n. 2; p. 60 et 74.

25. *Ibid.*

26. *Karnak* I, p. 18 et *Karnak-Nord* III, p. 17; B. Gessler-Löhr, *Die Heiligen Seen*, *HÄB* 21, 1983, p. 191-195.

27. Le nom du roi associé à celui de Nitocris avait été vu sur un bloc (*Karnak* I, p. 1 et pl. III, n° 3) qui, autant que permet d'en juger la photographie, nous paraît être contemporain de la construction et non pas un remploi : les signes sont gravés sur le piquetage du dégrossissage de ravalement de la paroi, *Karnak-Nord* IV, p. 48, n. 2.

28. *Karnak* I, p. 27, pl. LXXVII-LXXXV; *Karnak-Nord* III, p. 5 et 10; A. Mekhitarian, *CdE* XXIV, 1949, p. 235-239, pour la porte du temple de Maât; *Karnak* I, p. 31, pour la cour du temple de Harprê. Mentionnons ici les traces d'interventions dans la décoration du portique de Taharqa, *Karnak-Nord* IV, p. 6, n. 4, p. 72, n. 7 et p. 89.

29. Cl. Traunecker, *RdE* 38, 1987, p. 152.

30. *Karnak-Nord* III, p. 4 à 9.

Les Ptolémées se signalent par la construction du portique³¹ venu remplacer celui de Taharqa et celle de la porte nord de l'enceinte³². Une stèle de Ptolémée III commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou reste aujourd'hui le plus solide argument pour dater le mur du *temenos* de l'époque ptolémaïque³³. Enfin, Ptolémée VI inscrit ses cartouches sur les portes du temple de Maât et de Harprê³⁴.

En somme, après l'édification du temple de Montou par Aménophis III, les seules adjonctions significatives restent la construction des deux portiques successifs par Taharqa puis par les premiers Ptolémées.

Un réexamen de la question montre qu'une étape importante dans la chronologie de la construction du temple d'Aménophis III doit être ajoutée à celles déjà connues. En effet, sous le mur extérieur est du temple, l'assise supérieure de fondation, c'est-à-dire celle qui correspond au niveau du dallage, comprend plusieurs blocs de remploi au nom d'Aménophis III [pl. 1, blocs hachurés]. On reconnaît sur quelques-uns d'entre eux le monogramme *Nb-mꜣꜥt-R'* (une corbeille = *nb*, sur laquelle repose un uræus = *Mꜣꜥt*, coiffé du disque solaire = *R'*) et le cartouche *Jmn-ḥtp-ḥqꜣ-Wꜣst*³⁵ [blocs n°s 1, 4, 8, 10, 15, 18, *infra*, p. 261-264; fig. 5, 7, 11 et 13; pl. 6 C, 7 A et 8 A-B]. Ce dernier a été martelé sur toute sa surface et ultérieurement regravé. Sur d'autres blocs de la même série, le nom d'Amon a été lui aussi attaqué : dans la désignation *Jmn-R' ḥnty* [*Jpt-Swt*], le nom du dieu a été enlevé à coups de ciseaux profonds puis rétabli sur un enduit au plâtre dont subsistent des traces [bloc n° 8, *infra*, p. 262, fig. 6 et pl. 7 B]; ailleurs, *Jmn-R' nb nswt Tꜣwy* a été entièrement effacé et regravé après lissage du champ [bloc n° 13, *infra*, p. 263].

Il ne fait aucun doute que les martelages sont l'œuvre d'Akhénaton : les traces qu'ils ont laissées ainsi que les techniques de restauration qui leur ont été appliquées sont en tous points conformes à celles que l'on observe partout ailleurs à Thèbes. Le nom divin a subi un martelage profond : il s'agissait de faire disparaître complètement la mention d'Amon, en préservant le cas échéant le disque solaire de Rê. Le nom royal était plus légèrement piqué de manière à recevoir un enduit au plâtre sur lequel allait

31. Un cartouche peint sur un mur d'entre-colonnement du portique de Taharqa, attribué à Ptolémée II, permet de dater la construction du portique ptolémaïque au plus tôt de Ptolémée III, *Karnak-Nord* IV, p. 6. La décoration semble s'être poursuivie jusqu'à Ptolémée XII, *Karnak* I, p. 20.

32. Ptolémée III : porte de l'enceinte, décoration des scènes (*ibid.*, p. 3; cité en *Karnak-Nord* III, p. 58; *Karnak-Nord* IV, p. 42 et 100). Ptolémée IV : tout le premier registre du passage ainsi que les deux dédicaces (*Karnak* I, p. 3 et pl. VI; cité en *Karnak-Nord* III, p. 58; *Karnak-Nord* IV, p. 42 et 100).

33. Cl. Traunecker, *CahKarn* V, 1975, p. 141-

158. Voir également J. Jacquet, *BIFAO* 69, 1970, p. 271.

34. *Karnak* I, p. 27 et pl. LXXIX; *Karnak-Nord* III, p. 10; *Karnak* I, p. 32 et pl. XCIV.

35. Il s'agit sans doute des blocs que Ch. Van Siclen propose avec réserve d'attribuer à Aménophis II, *The Alabaster Shrine of King Amenhotep II*, 1986, p. 44 et n. 6. L'identification avec Aménophis III n'est pas douteuse. Si Aménophis II a pu porter le nom *Jmn-ḥtp-ḥqꜣ-Wꜣst* (H. Gauthier, *LdR* II, p. 279, n° X; J. von Beckerath, *Handbuch der Königsnamen*, *MÄS* 20, 1984, p. 228, E6), son nom classique est *Jmn-ḥtp-nṯr-ḥqꜣ-Wꜣst* et, en tout état de cause, le monogramme *Nb-Mꜣꜥt-R'* lève toute ambiguïté.

être peint un second *Nebmaâtré* ³⁶. Les noms primitifs ont été ensuite rétablis sur un plâtre de lissage, atteignant la surface du grès dans les cartouches où le martelage avait été moins profond mais la laissant en général intacte dans les titulatures d'Amon où la restauration fut effectuée dans un replâtrage plus épais.

Ainsi nous trouvons-nous devant le paradoxe suivant : une partie du temple construit par Aménophis III est fondée sur des blocs d'Aménophis III martelés sous Akhénoton et restaurés par la suite.

Les restes de la superstructure qui ont conservé des bas-reliefs sont sans aucun doute à dater du règne même d'Aménophis III : ils sont à son nom et ont été martelés à l'époque amarnienne puis restaurés ³⁷. En outre, les textes du bandeau de dédicace qui ceignent le temple sous la corniche du podium sont eux aussi au nom d'Aménophis III. Ils forment un tout et ont manifestement été composés en une seule fois. Eux aussi portent les traces de martelages et de restaurations — il est vrai que celles-ci ne sont pas systématiques, ³⁸ — et l'on voit bien que le projet initial ainsi que ses extensions vers le sud et le nord sont attribuables au même roi. Aussi ne saurait-il être question de remettre en cause la datation générale du temple et de tenter d'expliquer l'« anomalie » observée par une improbable décoration posthume au nom d'Aménophis III.

Les remplois d'Aménophis III et l'hypothèse d'un effondrement

La zone de remploi de ces blocs d'Aménophis III est bien délimitée : elle s'étend sur une longueur de 19 mètres, sous les orthostates du mur est, côté intérieur [pl. 1]. Là, dix-huit blocs ont été remployés dans l'assise du sol, en deux lots séparés par sept blocs bruts de carrière disposés en boutisse [pl. 2 A]. Il s'agit exclusivement, pour ce qui concerne les remplois, de blocs de couronnement de murs : fragments de frises alternant monogrammes et cartouches royaux, éléments de bandeau de dédicace, parties supérieures de scènes [*infra*, annexe, p. 261-264].

Comme nous nous proposons de le démontrer, la présence de ces remplois ne peut se justifier que par une réparation de l'assise supérieure de fondation, rendue nécessaire par un affaiblissement du sol du temple à cet endroit, affaiblissement qui avait menacé la stabilité de l'édifice. C'est en effet l'hypothèse d'un effondrement qui semble le mieux pouvoir rendre compte des différentes « anomalies » observables et expliquer l'ampleur des travaux de réparation dont elles témoignent.

36. Sur cette substitution, voir *Karnak I*, p. 13 et n. 2.

37. *Karnak I*, pl. XIII, n° 19 et pl. XIV, n° 20. Ils dateraient plus précisément du tout début du règne, si l'on suit l'analyse de R. Johnson (*The*

Art of Amenhotep III : Art Historical Analysis, 1990, p. 33).

38. *Karnak I*, pl. XVI à XXXIX et *infra*, p. 255, n. 42.

Traces de l'accident dans le « couloir en L » et la salle 12

L'indice le plus clair d'un mouvement dans la construction est un affaissement du dallage et des fondations que l'on observe en deux points, dans le « couloir en L » (salle 13), d'une part, et dans la salle contiguë à l'ouest (salle 12), d'autre part.

Dans le « couloir en L », dans l'angle intérieur du L, le dallage ainsi que les murs est et sud de la salle 12 qui le surmontent, se sont enfoncés de 11,5 cm par rapport au reste du sol du couloir [pl. 1 et fig. 3 a].

À l'intérieur de la salle 12, dans l'angle nord-ouest, la dalle d'angle a basculé et sa partie est s'est enfoncée de 9 cm dans le sol [pl. 1, fig. 3, pl. 3, en b]. Immédiatement à l'est de ce bloc, le dallage conservé accuse une pente vers l'est dont la dénivelée est de 12 cm [pl. 1, fig. 3, pl. 3, en c]. Il est assuré que l'affaissement de la dalle d'angle est antique, d'une part parce que sa surface fut retravaillée pour permettre la mise en place d'une fine dalle de réparation et, d'autre part, parce que le joint qui s'était ouvert entre le sol et le mur a été rebouché avec du plâtre dont une partie est encore conservée.

Ces différences de niveau dans les dallages peuvent s'expliquer de la manière suivante : les fondations de cette partie du temple se sont tassées, ce qui a provoqué un mouvement général de la salle 12 et de ses murs vers l'est et vers le bas. La dalle de l'angle nord-ouest, qui n'était plus maintenue par ses voisines, s'est affaissée, pendant que le reste du dallage et le mur qui le surmonte prenaient une pente vers l'est.

Le mur nord de la salle 12 conserve plusieurs traces de cet accident qui provoqua la cassure de deux blocs appartenant aux deux premières assises, juste à l'aplomb de l'endroit où le dallage s'était disloqué [pl. 1, fig. 3, pl. 3, en d]. Les interstices ont été rebouchés au plâtre. Des éclats « en ondes de choc », sur le joint horizontal, se sont produits aux points de friction. Eux aussi ont conservé des traces du plâtre de rebouchage [fig. 3 et pl. 3, en d].

Le joint vertical qui s'est ouvert dans l'angle nord-est de la salle est particulièrement significatif. Il a 2,5 cm d'écartement au dallage et 4,5 cm à la troisième et dernière assise de mur conservée. Il a été comblé avec des éclats de grès noyés dans du plâtre et ce dernier a recouvert une partie du décor peint [pl. 1, fig. 3, pl. 3, en f].

Les joints entre les pierres, sur les deux faces du mur est, présentent de légers ressauts (jusqu'à 2 cm) qui témoignent, eux aussi, de ce mouvement latéral et vertical de la salle. Là encore, la présence de plâtre de rebouchage des joints montre qu'il ne s'agit pas d'un effet de la ruine du monument, mais bien d'un déplacement antique.

Les causes architectoniques de l'accident

Que les fondations aient faibli ne doit pas étonner. La construction d'un temple sur un podium n'est pas exempte de risques : les murs et les colonnes sont fondés sur une masse qui est bâtie et non enterrée. Dans le cas du temple de Montou, le podium a

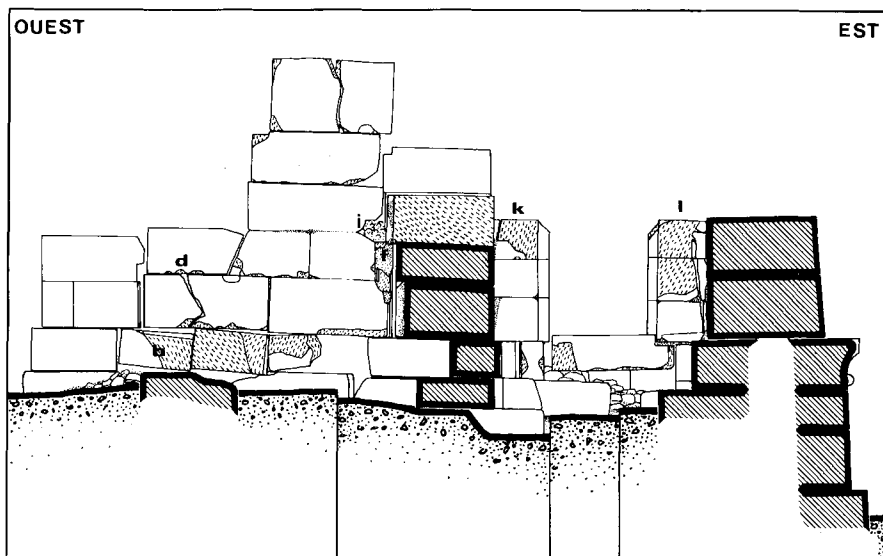


FIG. 3 a. – Coupe ouest-est sur les salles 12 et 13, vue vers le nord.
(dessin Carine Gros).
Éch. 1/50.



FIG. 3 b. – Tracé de la coupe.
(dessin Carine Gros).
Éch. 1/100.

été construit par entassement de blocs à l'intérieur de murs de parement soigneusement appareillés. Ce « bourrage » est hétérogène en tous points. Il utilise aussi bien des blocs bruts de carrière que les remplois de plusieurs monuments démontés. Dans les deux cas, les blocs ont été entassés sans souci d'assurer leur jointoiement et on a laissé subsister entre eux des interstices parfois très larges. La stabilité du remplissage était donc moindre au centre de l'ouvrage que sur les bords bien construits, et cette absence de cohésion permet d'expliquer les tassements différentiels qui ont entraîné l'affaissement des dallages dans le « couloir en L » et dans la salle 12.

En superstructure, le parti de remployer les architraves d'un monument d'Aménophis II en orthostates a certainement contribué à la faiblesse de la construction. En effet, la largeur de ces blocs de remploi étant inférieure à celle des murs, on dut les doubler de plaques de grès (la plus mince a 20 cm d'épaisseur), souvent placées en délit [pl. 1, en g et pl. 2 B]. Cette technique de construction, qu'elle ait été dictée par un souci d'économie ou par les impératifs du remploi d'un monument antérieur, fragilisait la base des murs en cas de mouvement dans les fondations.

Enfin, les fondations du socle lui-même, établies sur un sol meuble, présentaient plusieurs points de faiblesse. On remarque, en effet, à l'angle nord-ouest du podium, appartenant au premier état du temple, un affaissement important des lits vers l'ouest, dont la différence atteint 16 cm sur 8 m. Si ce mouvement a pu s'accroître après le Nouvel Empire et au cours de la ruine du temple, il est néanmoins assuré qu'il est apparu dès la construction puisque le tore et la corniche de cette première phase du projet ont été dégrossis en rétablissant l'horizontale pour corriger ce dévers des assises [pl. 4 A].

Le côté est du podium accuse, pour sa part, un « ventre » vers l'est de 19 cm et un affaissement dont la flèche est de 25 cm. Ces deux déformations simultanées atteignent leur maximum au même endroit, à la hauteur du passage ouvert vers le temple de Harprê [pl. 1, en h et pl. 6 B]. Elles témoignent, là encore, de l'importance des poussées verticales et latérales vers l'est encaissées par ce côté du socle du temple.

Les réparations

L'amplitude des mouvements de la maçonnerie repérés au sol permet de supposer que les dégâts subis par le flanc est du temple ont été importants, tout particulièrement dans les parties hautes et il ne fait pas de doute que la toiture a été la première à en souffrir : des dalles de couverture ont dû se briser, entraînant dans leur chute des éléments de couronnement des murs. Les murs nord, est et sud de la salle 12 se sont affaissés et ont versé vers l'est, dans le même temps que le mur extérieur est basculait sur une longueur considérable et le plus probablement vers l'intérieur du « couloir en L » et la cour à péristyle.

Le cas de la salle 12 était sans doute le moins grave. C'est pourquoi on prit le parti de consolider les murs dans l'état, sans reprendre les fondations qui sont demeurées enfoncées dans le sol³⁹. Le dallage conserva son dévers mais fut réparé aux endroits où cela était nécessaire. Le parement ne fut pas ravalé, on se contenta de boucher les fissures ou les cassures et de combler les joints ouverts dans les murs avec du plâtre. Les arêtes épaufrées furent chanfreinées pour permettre l'accroche du mortier de rebouchage [pl. 1, en j, pl. 4 B, a et b]. Les ressauts dans le parement furent égalisés à l'enduit. C'est à l'occasion de ces travaux que le tore vertical à l'angle des deux murs, particulièrement vulnérable et qui avait dû se casser, fut supprimé [pl. 1, en a]⁴⁰.

La situation que présentait le mur extérieur était toute différente. Il fit l'objet, nous l'avons vu, d'une reprise des fondations sur au moins dix-neuf mètres de longueur [pl. 1]. Les blocs au nom d'Aménophis III employés au cours de cette opération sont étroitement ajustés, jointoyés au plâtre, et leur face supérieure a été, lorsque nécessaire, recreusée pour assurer la mise à niveau du lit d'attente des blocs du mur [pl. 2 A et pl. 6 C]. Cette qualité de l'appareil interdit d'imaginer qu'ils aient pu être placés là en sous-œuvre et permet de conclure que le mur qui les surmonte n'était pas là lors de leur mise en place, mais au contraire est venu les recouvrir dans le processus normal de la reconstruction.

Il n'y a ainsi pas d'autre solution que d'admettre que le mur d'Aménophis III a été, au moins sur la longueur concernée par les remplois, démonté puis reconstruit, tel qu'il se présente aujourd'hui, sur des fondations reprises. Il fut nécessaire de démanteler, jusqu'à l'assise dallage-corniche sinon plus bas, ce qui restait debout après l'effondrement; le lit supérieur des fondations fut refait et on remploya alors, du côté intérieur, les blocs effondrés d'Aménophis III.

Si la présence des blocs de remploi constitue un argument incontournable en faveur du démontage et de la reconstruction du mur, elle reste cependant le seul indice tangible de cette réparation et les deux seules assises conservées du mur n'en portent, quant à elles, pas de trace manifeste : on retrouve les mêmes architraves réutilisées en orthostates, le format des blocs n'est pas différent de celui des autres parties du temple, les logements des queues d'aronde se correspondent bien d'un bloc à l'autre, les lits d'attente ne présentent pas de trace de retaille significative, on ne rencontre nulle part, enfin, de rupture dans l'appareil qui permette d'isoler la partie refaite du reste du mur d'Aménophis III.

L'hypothèse la plus plausible, qui rende compte à la fois de la présence des remplois et de l'état de l'appareil, nous paraît être celle d'un remontage du mur effectué avec les

39. Le creusement d'une profonde encoche ménagée dans la troisième assise du mur nord (fig. 3 et pl. 3, en i), peut s'expliquer par l'installation

d'un soutènement provisoire au moyen de poutres.

40. Il est encore présent de l'autre côté, à l'angle sud-ouest.

mêmes pierres, replacées à leur position d'origine. Une telle opération suppose la numérotation des blocs avant leur démontage. L'exemple le plus éloquent du recours à cette technique est celui du déplacement des blocs d'un mur dans le petit temple de Médinet Habou pour permettre le passage d'un naos ⁴¹ : les pierres avaient été gravées de chiffres et de signes identiques de part et d'autre d'un même joint, sauf dans les assises où le décor et les textes étaient un guide suffisant pour la reconstruction. Au temple de Montou, nous n'avons pas retrouvé ces marques qui avaient pu être peintes. Quoi qu'il en soit, les pierres furent enlevées une à une pour donner accès aux fondations du mur. L'assise supérieure de ces dernières fut réparée en utilisant des blocs bruts de carrière, ainsi que des blocs de couronnement des murs qui s'étaient endommagés en tombant et n'étaient plus utilisables en superstructure. Le lit d'attente fut remis à niveau, et le mur remonté ⁴².

Un tel procédé présentait le double avantage de réduire au minimum les mouvements de matériaux de construction d'une part, et de conserver au temple son aspect, voire sa « constitution » primitive d'autre part. Le cas n'est pas sans exemple : le plus connu d'entre eux est, à Karnak même, le démontage et le remontage par Séthi I^{er} d'un monument d'Aménophis II dans la cour entre les neuvième et dixième pylônes. Les piliers carrés de l'édifice primitif furent réutilisés en respectant, avec certaines erreurs toutefois, le bon ordre des scènes, alors que les parois des murs étaient entièrement redécorées au nom d'Aménophis II par Séthi I^{er} ⁴³.

Lors de la reconstruction, deux problèmes architecturaux furent délicats à régler. Une ouverture existait dans le « couloir en L » dès l'époque d'Aménophis III, et matérialisait la séparation entre les salles 14 et 13 ⁴⁴ [pl. 1, en k et l et pl. 5 C]. La ruine conserve aujourd'hui les restes des deux montants d'une porte secondaire qui sont venus recouvrir les arrachements des jambages d'Aménophis III. Ces derniers en effet ont été plus ou moins complètement arasés lors de la construction de la porte actuelle et ne se signalent plus que par une absence de poli du parement sur le mur ouest [k] et un léger ressaut sur le mur est [l]. Ces traces permettent d'évaluer la profondeur du passage d'Aménophis III

41. G. Daressy, *RecTrav* 22, 1900, p. 144-146, cité par U. Hölscher, *Excavations of Medinet Habu II*, *OIP* XLI, 1939, p. 15. Ce système était connu et utilisé en charpentage et en menuiserie dès l'Ancien Empire : des marques permettant d'identifier deux pièces de bois devant être jointes furent utilisées pour l'assemblage du bateau de Chéops (Abdel Moneim Abu Bakr et Ahmed Youssef Mustafa, *BĀBA* 12, 1971, p. 13 et pl. 8-9); on le retrouve au Nouvel Empire, sur les différents éléments des chapelles de Toutânkhamon (M.R. Bell, « Notes on the Exterior Construction Signs from Tutankhamun's Shrines », *JEA* 76, 1990, p. 107-124.

42. Il est possible que les réfections aient concerné également des parties plus basses du podium. Cela reste cependant plus difficile à démontrer. L'indice le plus probant serait l'absence remarquable de martelages amarniens dans toute la partie du texte de dédicace qui se trouve à la verticale de l'emprise des réfections que nous venons de décrire, jusqu'à l'angle sud-est du podium. Dans ce cas, il faudrait admettre que cette partie intacte du texte de dédicace est une regravure après remplacement des blocs.

43. M. Azim, *CahKarn* VI, 1980, p. 154-156.

44. *Karnak-Nord* IV, pl. III.

à 43 cm tout au plus, ce qui ne permet pas de restituer une feuillure de porte. Il s'agissait donc là d'une ouverture dans une mince cloison plutôt que d'une porte à proprement parler⁴⁵. Ce point de la construction était particulièrement vulnérable, en raison de sa faible épaisseur et a sûrement beaucoup souffert lors des mouvements contradictoires des deux murs. Il fut sans doute impossible de restaurer en l'état la cloison disloquée comme on s'était résolu à le faire pour le mur de la salle 12, pas plus qu'on ne put la démonter et la remonter avec ses blocs primitifs en même temps que le mur extérieur est, tant les pierres avaient dû être endommagées. On prit donc le parti de supprimer les accroches de l'ouverture sur le mur est, dont on voulait malgré tout remployer les pierres au même endroit, et d'araser son montant ouest. En remplacement, on reconstruisit, en blocs neufs, un mur plus épais qui permit l'aménagement d'une véritable porte à vantail. Que la nouvelle structure soit contemporaine de la reconstruction du mur est peut difficilement être remis en cause : c'est grâce à elle que l'on a pu masquer les traces des anciens montants arrachés. La nouvelle porte vint recouvrir le départ d'une inscription martelée du roi Amenmès [pl. 1, en n, pl. 5 A et fig. 1].

Plus au nord, d'autres traces de réfections dans le mur est du temple sont visibles. La pile de support de l'architrave orientale du péristyle repose sur un bloc de remploi d'Aménophis III, et les blocs immédiatement voisins au nord témoignent d'une réparation effectuée sur cette portion du mur [pl. 1, en o et pl. 6 A]. Ces travaux sont eux aussi une conséquence probable de l'affaissement du mur : l'architrave liant la colonne nord-est à la pile s'était très vraisemblablement effondrée et la pile elle-même avait dû être endommagée, à cet endroit très proche du maximum de la flèche et du « ventre » du podium. Il n'y eut pas d'autre solution que de refaire une nouvelle pile⁴⁶.

On se convaincra que cette réparation est contemporaine de la réfection du mur en réexaminant les fondations à cet endroit. À environ cinq mètres au nord du dernier remploi au nom d'Aménophis III, un bloc appartenant lui aussi à la fondation du mur retient l'attention [pl. 1, n° 19 et fig. 4]. En effet, une de ses faces est soigneusement lissée et les deux graffiti qui y sont incisés prouvent qu'il s'agit à l'origine d'un bloc de parement lui aussi remployé. Les six blocs de carrière qui le séparent du remploi au nom d'Aménophis III [n° 1] sont eux aussi des réfections et ils s'apparentent, par les traces d'outils et leur disposition en boutisse, à ceux qui ont été utilisés dans la salle 14, entre les deux lots de remplois.

45. Tout à fait comparable aux cloisons séparant la salle 15 de la salle de l'escalier [épaisseur : 55 cm, pl. 1, en m] et la salle 20 de la salle 19 (épaisseur : 51 cm). On est obligé de restituer une ouverture dans la cloison d'Aménophis III car,

sinon, la salle 13 serait inaccessible.

46. C'est à la pile originale que la demi-queue d'aronde, conservée sur le bloc jointif du mur, liait ce dernier.

La face orientale du mur est du temple est celle qui a conservé le plus grand nombre de graffiti⁴⁷. L'un d'eux nous intéresse tout particulièrement. Il s'agit d'une barque, légèrement gravée et amputée de moitié par le passage de la porte vers le temple de Harprê [pl. 1, en p]. Elle se raccorde avec le graffiti que porte le bloc réutilisé en fondation du mur [n° 19], ainsi que le montre le montage réalisé à partir de relevés à l'échelle 1/1 [fig. 4 et pl. 6 B]. Les mensurations du bloc confirment le raccord proposé avec les montants de la porte.

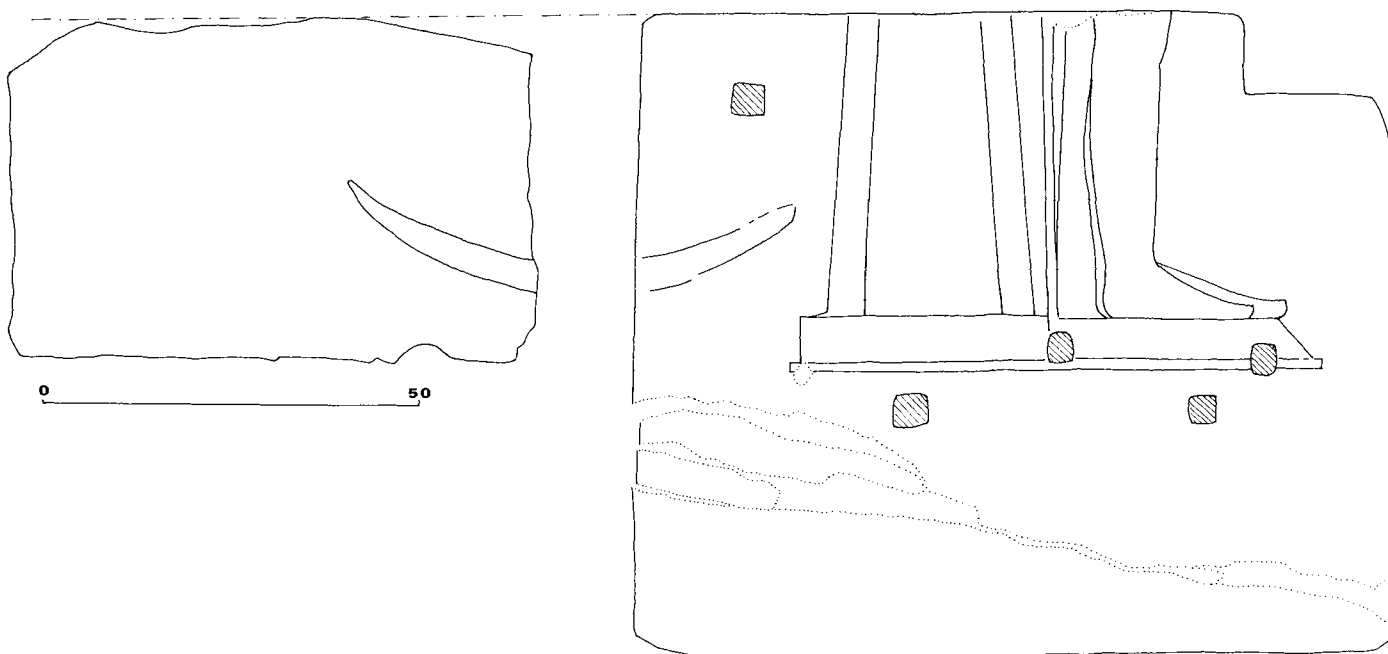


FIG. 4. — Montage du bloc n° 19 avec le montant nord de la porte vers le temple de Harprê, restituant le graffiti avant le percement de la porte.

Plusieurs arguments permettent de montrer que les deux blocs qui encadrent aujourd'hui la porte vers le temple de Harprê, fondés sur des blocs de remploi d'Aménophis III, sont les restes d'une même architrave d'Aménophis II réutilisée : leurs dimensions se correspondent exactement de part et d'autre et, en outre, les hauteur, longueur et épaisseur du bloc restitué sont conformes aux mensurations moyennes des architraves remployées en orthostates dans les murs d'Aménophis III. Enfin, une demi-queue d'aronde prouve que le bloc était lié, sur son côté ouest, à des blocs complémentaires,

47. *Karnak I*, p. 20 et pl. LI, donne une sélection de quatre parmi les plus beaux.

selon la méthode employée par les architectes d'Aménophis III pour atteindre la largeur de mur voulue dans les cas de remploi d'architraves [pl. 1, en t].

Lors du démontage et de la remise en place des blocs à leur position d'origine, on remplaça donc cette architrave dans la série des orthostates, afin de ne pas perturber, pour la suite, la situation relative des blocs. Puis on résolut d'ouvrir la porte en entaillant le monolithe en son milieu et l'on réutilisa en fondation et quelques mètres plus au nord le morceau ainsi dégagé⁴⁸. L'absence d'encadrement de porte, sur la face est du mur, s'explique très bien par le remploi d'une architrave alignée au droit du mur. Les petites dimensions du passage (largeur : 1 m) font penser à une porte de service dont la hauteur devait concerner trois assises du mur au plus. Du côté intérieur, les montants de la nouvelle ouverture furent construits en blocs neufs de petite taille, plaqués contre les deux tronçons de l'ancienne architrave [pl. 1, en q].

La porte entre le péristyle et la salle 14 fut sans doute elle aussi affectée par les mouvements des murs, quoiqu'à une échelle moindre puisqu'elle s'ouvrait dans un mur plus solide (épaisseur : 1,05 m); elle fut en tout cas réparée et son montant droit fut refait en blocs de petit appareil [pl. 1, en r], tandis que son montant gauche était remplacé en même temps que tout le mur oriental [s].

Toutes ces réparations présentent des caractères communs :

- les fondations sont reprises soit en blocs de remploi d'Aménophis III, soit en blocs bruts de carrière portant tous les mêmes traces de ciseau et disposés en boutisse;
- les réparations des montants des deux portes et de la pile soutenant l'architrave sont effectuées en blocs de même module (les hauteurs des assises avoisinent toutes 40 cm), le parement présente partout les mêmes traces d'outil « en pluie »;
- elles concernent un secteur bien délimité : le mur est ainsi que les trois jonctions en « refend » vers l'intérieur du bâtiment (les deux portes de la salle 14 et la pile soutenant l'architrave du péristyle).

On admettra donc que ces travaux appartiennent à un seul et même programme de réparation du flanc est du temple.

Conclusion

Les rares indices que nous avons relevés sont suffisants cependant pour identifier le grave dommage subi par le temple et décrire la technique de réparation très particulière mise en œuvre pour reconstruire la partie détruite.

48. La méthode de découpage s'apparente à celle d'extraction des blocs dans les carrières, cf.

R. Klemm, *LÄ V*, 1984, col. 1274, s. v. « Steinbearbeitung ».

Les éléments de datation du chantier sont peu nombreux. L'inscription martelée d'Amenmès, partiellement recouverte par la réparation de la porte entre les salles 14 et 13 permet de dater l'écroulement et le remontage du mur est après le règne de Séthi II ⁴⁹.

Sur les lits d'attente, l'absence de toute trace des cadres d'anathyrose qui caractérisent le travail ptolémaïque et romain ⁵⁰ permet d'écarter cette période et fournit une date butoir. C'est donc entre la fin de la XIX^e dynastie et la XXX^e dynastie incluse que l'on doit placer l'effondrement et la réfection de ce secteur du temple.

Le format des blocs, petit et régulier, et l'aspect « en pluie » laissé par les outils, lors du ravalement du parement, demeurent les seuls critères sur lesquels nous puissions nous appuyer pour affiner, par comparaison, la datation de l'ouvrage.

À Karnak-Nord même, c'est avec l'appareil des portes ouvertes dans la portion sud de l'enceinte et celui des chapelles des divines adoratrices qu'elles desservent, d'une part, et avec celui du temple de Harprê, d'autre part, que ce travail a le plus de points communs.

- Sur les six chapelles des divines adoratrices, quatre sont datées d'une période allant de la XXII^e à la XXVI^e dynasties ⁵¹.
- Toutes les phases de construction du temple de Harprê ne sont pas datées avec certitude. Le sanctuaire, dépourvu d'inscriptions, pourrait remonter à la XXI^e

49. À Karnak, dans le temple d'Amon-Rê-qui-écoute-les-prières, c'est Séthi II qui a substitué son nom à celui d'Amenmès (*KRI* IV, 195, 3-4 qui renvoie à *PM* II, 211 et P. Barguet, *Le Temple d'Amon-Rê*, *RAPH* XXI, 1962, p. 229, n. 2). Pour la question de l'usurpation du trône par Amenmès et le retour, avec Séthi II, à la lignée dynastique, voir les nouveaux éléments fournis par R. Krauss (*SAK* 4, 1976, p. 61-199; *SAK* 5, 1977, p. 131-174) et les commentaires de J. Osing (*SAK* 7, 1979, p. 253-271).

50. Les architectes des époques ptolémaïque et romaine avaient recours systématiquement aux cadres d'anathyrose même lorsqu'ils remployaient des blocs dont les lits d'attente étaient déjà piquetés, cf. à titre d'exemple la réutilisation du portique éthiopien en fondation du portique ptolémaïque, à Karnak-Nord même, *Karnak-Nord* IV, fig. 33, 40 b, 41 a et pl. IX, XI et XIII. La datation ptolémaïque pour le percement de la porte vers Harprê, la réfection de la pile et la réparation de la porte entre les salles 13 et 14, proposée en *Karnak-Nord* IV, pl. XXXVII, nous paraît devoir être abandonnée. Sur cette technique,

J.-Cl. Golvin, J. Larronde, *ASAE* 70 1985, p. 371-381, pour l'époque ptolémaïque et *ASAE* 68, 1982, p. 165-190, pour l'époque romaine.

51. La plus ancienne serait la cinquième en partant de l'angle ouest qui a fourni un bloc aux noms de Takélot II et Karomama (*Karnak-Nord* III, p. 14 et n. 2 renvoyant à A. Mariette, *Karnak, Texte*, p. 10; K.A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, 1973, § 282). La seconde (chapelle d'Aménardis) date de Chabaka ou Chabataka (*Karnak-Nord* III, p. 16-27) et la sixième, du règne de Taharqa (*Karnak-Nord* III, p. 14 et n. 2, renvoyant à J. Leclant, *Orientalia* 19, 1950, p. 369). La première, enfin, est inscrite aux noms de Nitocris et Psamétique I^{er} (*Karnak-Nord* III, p. 29 à 48). Aucune des portes dans l'enceinte de briques n'est décorée et leur appareil les distingue trop peu pour que l'on puisse fonder quelque conclusion que ce soit sur leurs différences. Seuls les blocs de la chapelle n° 4 se distinguent par une hauteur d'assise plus importante (de 10 cm environ) que celle des autres qui ont toutes une hauteur moyenne de 40 cm.

dynastie⁵². D'un point de vue strictement architectural, cependant, on peut seulement dire que le sanctuaire est antérieur à la salle d'Achôris de la XXIX^e dynastie puisque celle-ci est venue s'appuyer sur la façade de l'hypostyle à deux colonnes⁵³. L'espace compris entre le pylône et la salle d'Achôris a été bordé de deux rangées de colonnes sous Nectanébo I^{er}⁵⁴.

On observe que les appareils de ces différentes phases varient extrêmement peu. Toutes les assises ont des hauteurs moyennes de 40 à 45 cm environ, et leur parement présente partout les traces d'outil « en pluie », au point qu'en l'absence d'inscription, il serait impossible de les distinguer et de leur assigner une date précise.

Il est clair, d'autre part, que le percement d'une porte vers l'est dans le mur extérieur du temple de Montou, au cours de sa réfection, implique l'existence d'un temple de Harprê au moment des travaux, mais, s'il paraît légitime de lier les opérations de restauration menées au temple de Montou à l'une des phases de construction du temple de Harprê, il est impossible de préciser laquelle et le fait que la porte ouvre sur la salle hypostyle d'Achôris, c'est-à-dire très au nord du sanctuaire, ne suffit pas à dater les travaux de ce règne. L'ouverture n'aurait de toute manière pas pu être implantée plus au sud où commence la partie couverte du temple de Montou.

Sans doute, l'importance des opérations menées dans l'enceinte de Montou pendant le règne de Taharqa (construction du portique, première mention de Harprê⁵⁵), corroborée par le témoignage contemporain de Montouemhat dans son inscription du temple de Mout⁵⁶ ferait de la XXV^e dynastie une époque plausible pour nos travaux. Cette datation s'accorderait fort bien avec les techniques de taille des blocs et d'apprêt des parements alors en vigueur⁵⁷. Il ne s'agit là toutefois que d'une hypothèse tentante, qui ne saurait écarter des datations plus anciennes ou plus récentes.

52. Selon une analyse au carbone 14 d'une queue d'aronde retrouvée en place dans la maçonnerie de l'édifice (Cl. Traunecker, Fr. Le Saout, O. Masson, *La Chapelle d'Achôris* II, 1981, p. 15, n. 12). J. Jacquet, qui avait fourni cette information aux précédents auteurs, nous apporte les précisions suivantes : « la queue d'aronde provient du mur est du sanctuaire et la date obtenue par l'analyse est 990 ± 120 ans av. J.-C. »

53. *Karnak* I, p. 30 sq. Cl. Traunecker (*BIFAO* 79, 1979, p. 412) estime pouvoir tirer de la présence du nom de Néphéritès sur un bloc remployé dans la chapelle PM II/2, p. 15, d, la conclusion que ce roi aurait commencé la cour à portique du temple de Harprê et qu'Achôris l'aurait seulement achevée.

54. *Karnak* I, p. 31.

55. Sur un élément provenant vraisemblable-

ment de « l'édifice secondaire de l'Est », situé directement au nord du parvis du temple de Harprê, *Karnak-Nord* IV, p. 6 et 106-109. J. Jacquet a observé que le second mur d'enceinte de Montou, celui qui succéda au mur d'Aménophis III et qui fut remplacé par l'actuel, semble avoir tenu compte de la présence d'un sanctuaire de Harprê, sanctuaire qui pourrait remonter au plus tard à la XXV^e dynastie, J. Jacquet, *BIFAO* 69, 1970, p. 269, 274 et plan I.

56. *Karnak-Nord* III, p. 17; J. Leclant, *Recherches*, *BdE* XXXV, 1965, p. 90; B. Gessler-Löhr, *Die Heiligen Seen*, *HÄB* 21, 1983, p. 191-195.

57. R.A. Parker, J. Leclant, J.-Cl. Goyon, *The Edifice of Taharqa*, *BES* VIII, 1979, p. 3-5. Les photographies des pl. 7 à 10 illustrent bien le lissage des parements laissant apparaître les traces de coups d'outil « en pluie ».

La technique toute particulière mise en œuvre pour cette réparation, si elle n'est pas uniquement dictée par un souci d'économie, pourrait bien témoigner de la volonté des restaurateurs antiques de conserver au temple son aspect le plus ancien, c'est-à-dire celui d'Aménophis III. C'est encore ce que voulurent en leur temps les Ptolémées lorsqu'ils firent sculpter le décor de plusieurs salles au nom du fondateur du temple ⁵⁸.

Annexe : textes et décors des remplois d'Aménophis III

Nous présentons ici la description des dix-huit blocs au nom d'Aménophis III remployés dans la fondation du mur est. Les faces décorées de ces blocs ne sont que rarement visibles, et il ne nous a pas toujours été possible d'en faire les fac-similés. Les blocs sont décrits du nord au sud et numérotés de 1 à 18.

N° 1 : longueur 130 cm; hauteur?; épaisseur au sommet 47 cm. Deux faces parementées; l'une est sans décor, l'autre conserve le cartouche (→) *Jmn-htp-hq3-W3st* (martelé et restauré) et le cobra coiffé du disque solaire du monogramme *Nb-M3-t-R'*; bas-relief [fig. 5].

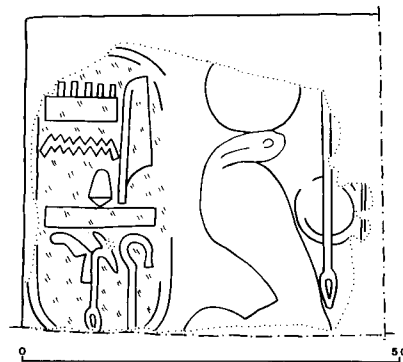


FIG. 5. — Bloc n° 1.

N° 2 : longueur au sommet 44 cm; hauteur?; épaisseur 86 cm. Une seule face décorée d'un cadre de scène (?); bas-relief.

N° 3 : longueur 87 cm; épaisseur 49 cm; hauteur? Une seule face parementée, sans décor.

N° 4 : longueur 101 cm; hauteur 119 cm environ; épaisseur 51 cm. Une seule face décorée de deux cartouches (→) *Jmn-htp-hq3-W3st* (martelés et restaurés) et de deux monogrammes *Nb-M3-t-R'*. Sous cette frise, restes d'un haut de scène représentant le sommet de la tête et le poing dressé d'une âme de Nekhen accompagnés de la légende, en une ligne, (→) *b3w Nhn dj=sn 'nh-w3s mj R'*; opposé à ce texte, en colonne, départ d'un discours (←) *dd mdw [...]*; bas-relief.

58. À titre d'exemple, *Karnak I*, pl. LIII A (nom d'Horus d'Aménophis III) et LVIII A et B. Un examen attentif de l'original a permis d'assurer que le bandeau de dédicace sur le mur ouest du

reposoir de barque (salle 8, *Karnak I*, pl. XLVII n° 27), sculpté à l'époque ptolémaïque, attribue la construction du temple à Aménophis III.

N° 5 : longueur 102 cm; hauteur 122 cm; épaisseur 47 cm. Une seule face décorée d'un dieu hiéracocéphale (←→) accompagné de la légende, en une colonne, (←→) [...] *nhh m* [...]; dans le sens opposé, donc appartenant à une autre scène, les fragments de deux colonnes de texte (→) : [...] [*dj*]=*f 'nh-ws* et [...] *mj R*.

N° 6 : longueur (?) 57 cm; hauteur (?) 47 cm; épaisseur 101 cm. Deux faces parementées sans décor.

N° 7 : hauteur 57 cm, longueur et épaisseur? (bloc engagé sous le montant sud de la porte vers Harprê). Une face parementée sans décor visible.

N° 8 : longueur 75 cm; hauteur 55 cm; épaisseur 93 cm. Deux faces décorées. L'une (au nord) conserve (→) [*Jmn-R*] (martelé profondément) *hnty* [*Jpt-sw*], relief dans le creux. La seconde (au sud) est décorée du cartouche (→) *Jmn-htp-hq³-W³st* (martelé et restauré) et de deux monogrammes fragmentaires [*Nb*]-*M³t-R*; bas-relief [fig. 6 et 7; pl. 7 A et B].

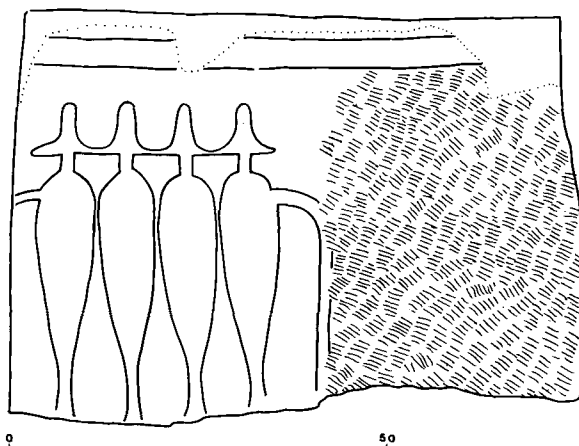


FIG. 6. — Bloc n° 8, « face nord ».

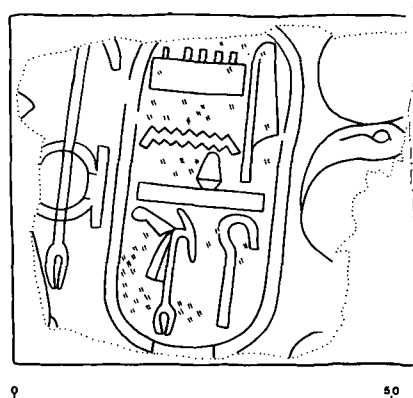


FIG. 7. — Bloc n° 8, « face sud ».

N° 9 : longueur?; hauteur 56 cm; épaisseur 92 cm. Une seule face décorée visible, conservant trois colonnes de texte (→) : 1 [...] *t* [...] 2 [...] *n h³st* [...] 3 [...] *t³wy dj 'nh mj R*; bas-relief.

N° 10 : longueur 105,5 cm; hauteur 102 cm; épaisseur 48 cm. Une face parementée et une face décorée conservant une partie du cartouche (martelé et regravé) d'Aménophis III (→) sur le signe-*nwb*. Au-dessous se trouvent les restes de deux colonnes de texte (→) : 1 [...] *s* [*hb*]*[Jpt-s[w]t* (?) [...] 2 [...] *dj* [...]; bas-relief [fig. 8].

N° 11 : longueur?; hauteur 52 cm; épaisseur 110 cm.

Une face décorée avec un sommet de scène conservant le vautour de Nekhbet (←→) et un texte inaccessible; bas-relief.

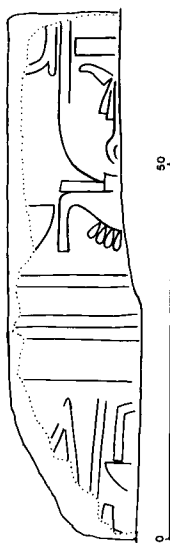


FIG. 8. — Bloc n° 10.

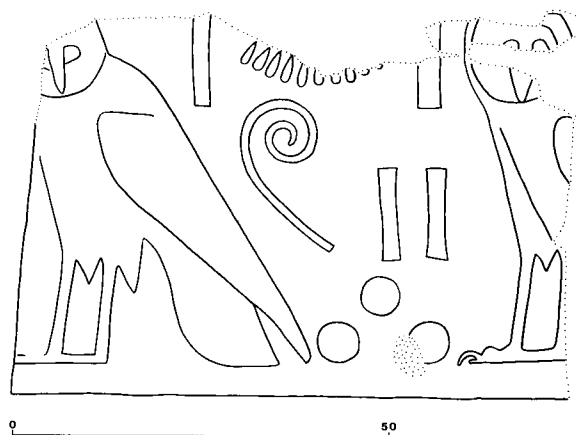


FIG. 9. — Bloc n° 12.

N° 12 : longueur 74 cm; hauteur 51,5 cm; épaisseur? Un seul décor conservé visible avec restes d'un bandeau de dédicace (←) : [...] *m s3wy m* [...]; relief dans le creux [fig. 9, pl. 2 A].

N° 13 : longueur?; hauteur 51 cm; épaisseur? Un seul décor conservé visible avec restes d'un bandeau de dédicace (→) : *Jmn nb ns[wt t3wy]* (martelé et regravé); relief dans le creux [pl. 6 C].

N° 14 : longueur 82 cm; hauteur 57,5 cm; épaisseur? Un seul décor conservé visible avec restes d'un bandeau de dédicace (→) : *s3 R° n ht[=f...]*; relief dans le creux [fig. 10 et pl. 6 C].

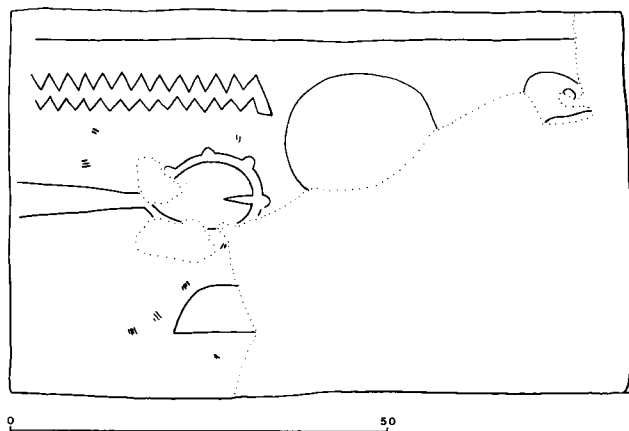


FIG. 10. — Bloc n° 14.

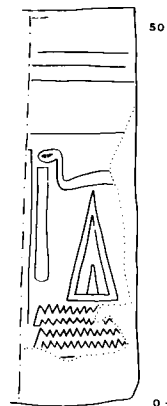


FIG. 12. — Bloc n° 17.

N° 15 : longueur 64 cm; hauteur 54 cm; épaisseur? Un seul décor conservé visible avec deux cartouches (→) *Jmn-ḥtp-ḥq³-W³st* (martelés et restaurés) encadrant le monogramme fragmentaire [*Nb*]-*M³t-R^c*; bas-relief [fig. 11 et pl. 6 C et 8 A].

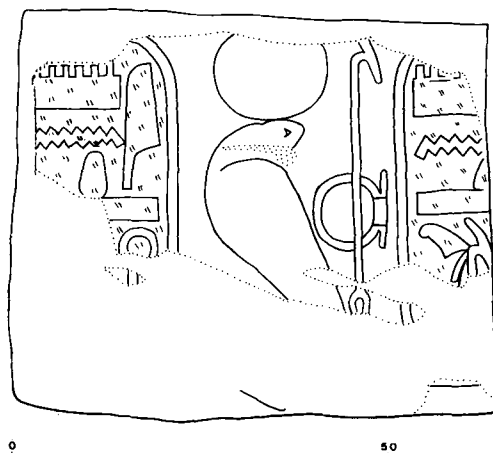


FIG. 11. — Bloc n° 15.

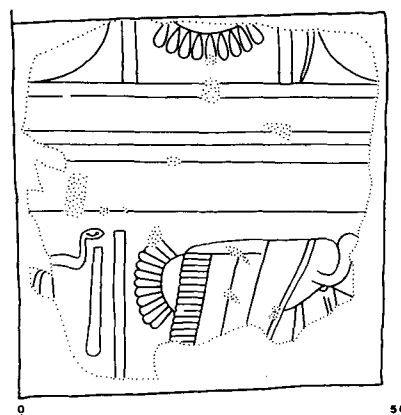
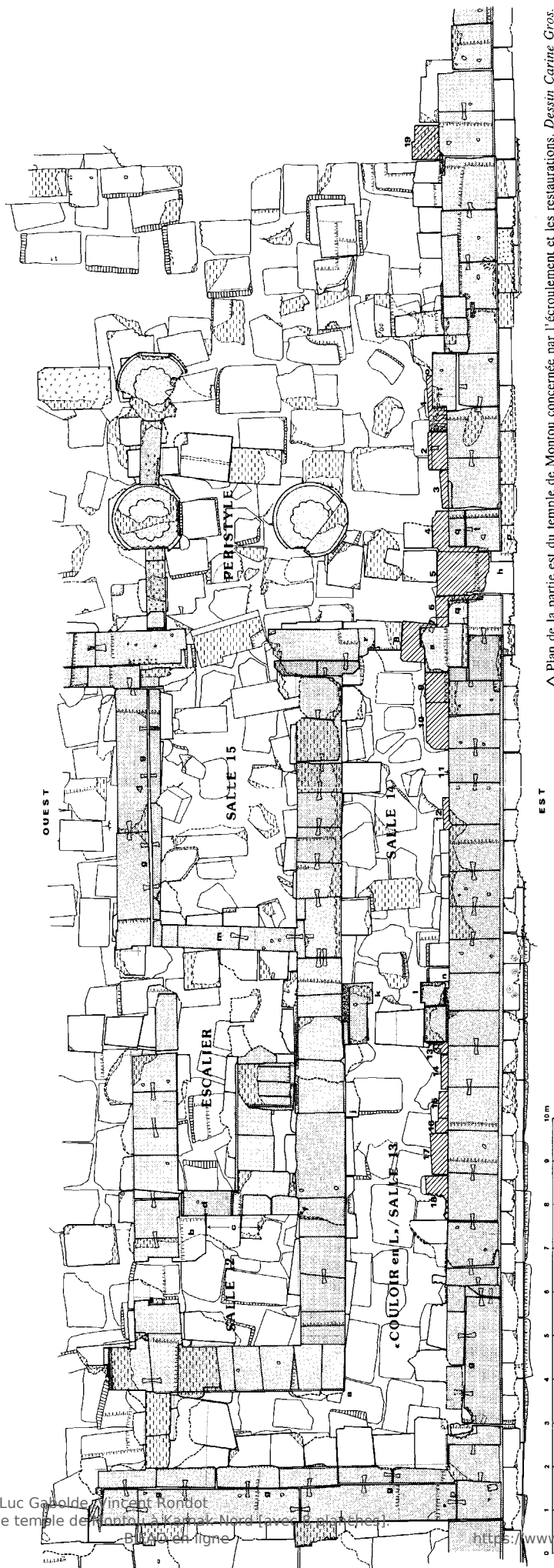


FIG. 13. — Bloc n° 18.

N° 16 : longueur 35 cm; hauteur 53 cm; épaisseur? Une face parementée visible, sans décor [pl. 6 C].

N° 17 : longueur?; hauteur 57 cm; épaisseur 95 cm. Deux faces décorées dont une inaccessible. Sur la face visible, une colonne de texte conservée (←) *ḏd mdw dj-n=j n=k...*; bas-relief [fig. 12].

N° 18 : longueur 98 cm; hauteur 54 cm; épaisseur? Un seul décor conservé visible avec bas de la frise de cartouches et monogrammes alternés (→). Au-dessous, un sommet de scène avec le vautour de Nekhbet (→) suivi d'une colonne de texte (→) *ḏd mdw j[n...]*; bas-relief [fig. 8 et pl. 13 B].



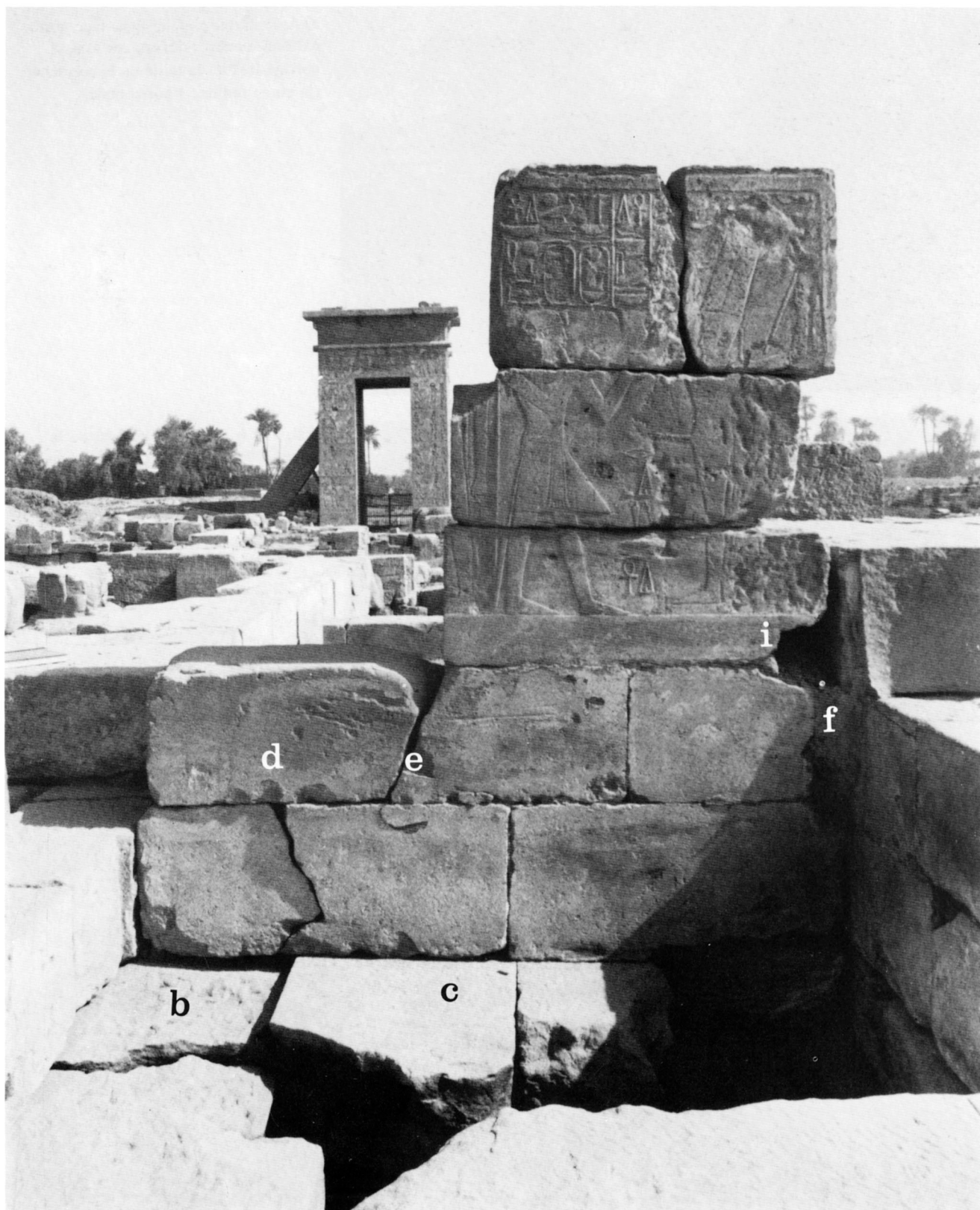
△ Plan de la partie est du temple de Montou concernée par l'écroulement et les restaurations. *Dessin Carine Gros.*



◁ A. Blocs bruts de carrière voisinant avec les remplois d'Aménophis III dans la reprise des fondation du mur est.



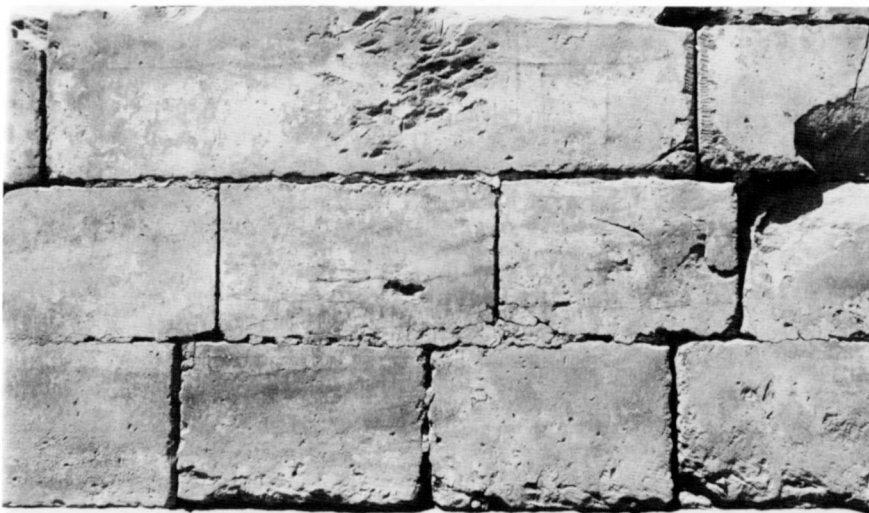
▷ B. Architraves d'Aménophis II remployées en orthostates et doublées de plaques de grès.



Δ Mur nord de la salle 12.

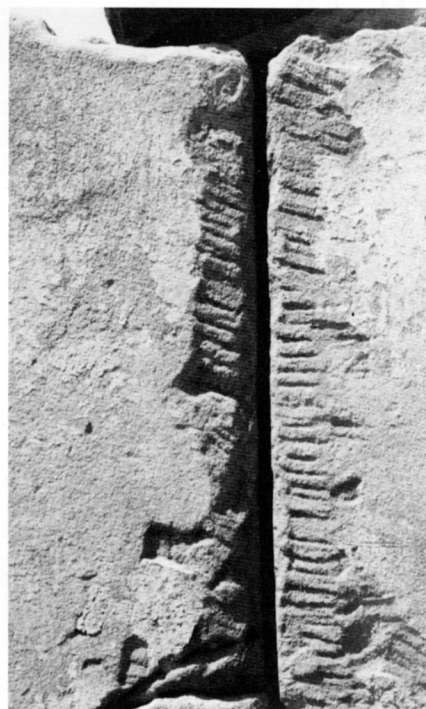


◁ A. Podium, premier état, face nord, extrémité ouest : dévers des assises corrigé lors de la taille de la corniche (la corde indique l'horizontale).



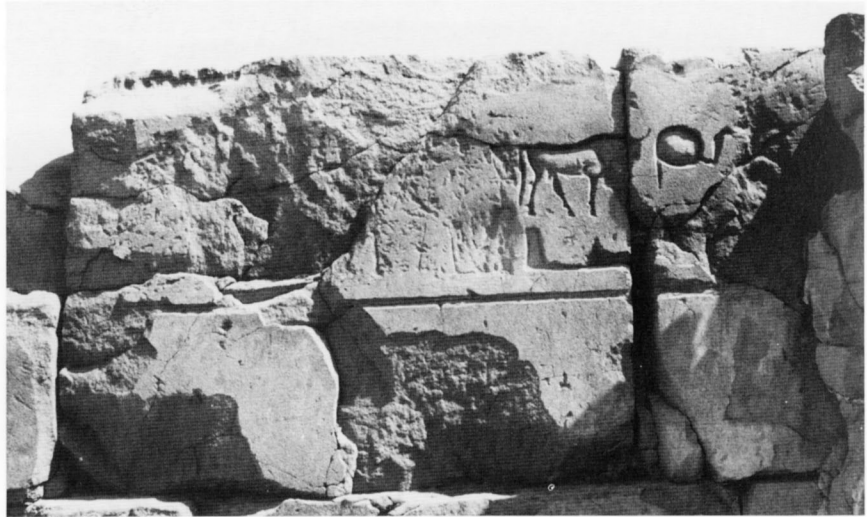
a.

◁ B, a et b. Mur extérieur est de la salle 12, épaufrures et chanfreins aux joints des blocs, vue d'ensemble et détail.



b.

▷ **A.** Mur est de la salle 14, titulature martelée d'Amenmès.



▷ **B.** Fondation du montant est de la porte ptolémaïque du temple, bloc aux noms de Ramsès III et IV.



▷ **C.** Porte entre les salles 13 et 14 vue du nord-ouest.





◁ A. Pile de support de l'architrave est en façade du péristyle.



◁ B. Porte vers le temple de Harprê, vue de l'est.



◁ C. Blocs au nom d'Aménophis III remployés en fondation du mur est, n^{os} 13 à 17.

▷ **A.** Bloc au nom d'Aménophis III
remployé en fondation du mur est, n° 8,
« face sud ».



▽ **B.** Bloc au nom d'Aménophis III
remployé en fondation du mur est, n° 8,
« face nord ».





◁ A. Bloc au nom d'Aménophis III
remployé en fondation du mur est, n° 15.



◁ B. Bloc au nom d'Aménophis III
remployé en fondation du mur est, n° 18.